

CONDITIONS GENERALES

Réservation

Afin d'effectuer votre réservation, nous vous prions de nous faire parvenir un acompte de 40 % (chèque, virement ou prélèvement CB, Visa ou Mastercard).

A réception, nous vous expédierons une confirmation par mail, ainsi qu'un contrat de location à nous retourner signé.

Nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation auprès d'APRIL ASSURANCE VOYAGE. www.april.fr , téléphone 01 73 03 41 18 , lien <http://fr.april-international.com/global/assurance-location> , ou auprès de votre assureur habituel.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation, quelque soit la période, l'acompte de 40 % sera conservé et donc perdu pour le client.

Toute annulation doit être notifiée par mail ou courrier avec AR.

Si vous prévenez à partir du 40° jour précédant votre séjour, s'ajouteront les indemnités suivantes :

- entre 40 et 30 jours précédant votre arrivée 70 % du solde
- entre 29 et 15 jours précédant votre arrivée 85 % du solde
- 14 jours ou moins avant votre arrivée 100 % du montant total du séjour (hébergement)
- NO-SHOW, non-présentation, le montant total du séjour sera dû.

Assurance annulation à la charge du client.

Tout séjour interrompu ou abrégé quelle que soit la raison ne pourra donner lieu à un remboursement.

Les arrivées

Les arrivées s'effectuent à partir de 16 heures

Les départs avant 10 heures

En cas d'arrivée tardive, merci de prévenir la Résidence.

Réception

La réception est ouverte de : 9 H à 12 H 30
14 H à 20 H

Prix de séjour

Le tarif comprend :

Eau, électricité, chauffage, climatisation.

Draps , linge de toilette.

Place de parking

Pas inclus :

Taxe de séjour : 0.80 centimes par personne et par jour, à partir de 18 ans.(intégralement reversée à la communauté de communes du Sartenais Valinco).

L'assurance annulation.

Les assurances liées aux biens et aux personnes

Ménage

Le ménage de fin de séjour est à effectuer par le client.
Dans le cas contraire, il aura la possibilité de le régler (forfait selon le logement).

Caution.

Un inventaire du contenu des appartements sera vérifié et accepté par les deux parties au début de chaque période de location.

Un dépôt de garantie de 800 € (chèque, ou carte bancaire), sera versé à l'arrivée.

Un état des lieux sera effectué le jour du départ et la caution restituée en cas de non dégradation et disparition d'objet.

Animaux.

Les animaux ne sont pas acceptés.

Les photographies présentées sur notre site ne sont pas contractuelles.